

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 novembre 2016

ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ - (N° 4191)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Adopté

AMENDEMENT

N ° 219

présenté par

M. Hammadi, M. Bies, Mme Chapdelaine et Mme Corre

ARTICLE 33

À la fin de l'alinéa 108, substituer aux mots :

« cette date »

les mots :

« que la dérogation cesse de s'appliquer ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.